



Evaluer l'impact des robots sur le système des assurances sociales

Postulat – 1^{er} mars 2017

Texte

Le Conseil fédéral est chargé de mesurer l'impact de la robotique sur le système des assurances sociales et d'évaluer comment les robots pourraient être intégrés au système d'assurance sociale existant. Le Conseil fédéral considérera, notamment, la possibilité d'un revenu hypothétique des robots qui serait soumis aux cotisations sociales existantes.

Développement

Les robots et l'intelligence artificielle sont l'innovation technologique la plus marquante de notre siècle et s'apprêtent à révolutionner notre rapport à la vie active et à l'emploi. Le développement de cette technologie est conséquent : le nombre annuel de brevets dans ce domaine a triplé depuis 10 ans ; les ventes de robot augmentent en moyenne de 17% par an ; l'OCDE considère, sur la base d'une analyse restrictive, que près de 25% des emplois seront directement concernés par la robotisation et, en partie, menacés. Les robots créent ainsi de nombreux défis et posent des risques qui peuvent fragiliser la situation professionnelle d'une frange toujours plus large de notre société. Il convient de s'attaquer de toute urgence aux risques posés par cette nouvelle interaction en étudiant dès maintenant les conséquences de cette activité sur l'emploi et les solutions permettant d'y remédier.

Les pertes d'emploi consécutives au développement des robots posent des défis majeurs au système d'assurance sociale suisse. En effet, les robots pourraient contribuer à affaiblir considérablement le financement des assurances sociales : causant des pertes d'emplois, ils diminuent les cotisations nécessaires au financement des assurances sociales au moment même où les personnes exclues du monde du travail risquent de surcharger ce système. Cela est d'autant plus problématique quand on considère que l'AVS et l'AI sont financées de manière importante par les contributions des assurés et des employeurs. De plus, la robotique pourrait rendre le principe de l'intégration au sein du marché du travail sur lequel sont fondées l'AI, l'AC ou encore l'aide sociale particulièrement difficile à mettre en œuvre. En effet, les nouveaux postes de travail créés nécessitent des compétences de plus en plus importantes que les travailleurs qui ont perdu leur emploi n'ont pas et peuvent difficilement acquérir. Il serait important ainsi de mesurer l'impact de la robotique sur le système des assurances sociales.